

Communiqu  de presse

## **Le comit  pour la p riode 2018   2021 a  t  nomm **

Les comptes 2017 et une modification du statut du personnel ont  t  trait s

**L'Assembl e g n rale a renouvel  les instances de l'Association. Ces nominations d montrent une stabilit  dans l'Association des EMS valaisans. Suite   la d mission de M. Clot Alexandre, M. Herv  Fournier, Directeur de la R sidence la Charmaie   Muraz, a  t  nomm . Par ailleurs, les comptes 2017 ont  t  accept s, bouclant l'ann e avec un l ger b n fice et mettant un terme aux exercices de correction. Enfin, l'Assembl e g n rale a  galement accept  de modifier l'article 22 alin a 1 du Statut du personnel de l'AVALEMS afin que l' chelle salariale soit index e sur l'indice du co t de la vie retenu par l'Administration cantonale (2012 : indice 100).**

### **Renouvellement du comit **

Conform ment aux statuts de l'Association, l'Assembl e g n rale devait renouveler son comit . Tous les membres se repr sentaient hormis M. Alexandre Clot qui a d cid  de se retirer. M. Herv  Fournier, directeur de la R sidence la Charmaie   Muraz a  t  nomm  en remplacement de ce dernier. Pour la p riode 2018 – 2021, le comit  se compose donc des membres suivants :

- Georges-Albert H ritier, Directeur Home Zambotte Savi se, Pr sident du comit 
- Franz Schmid, Pr sident Martinsheim Vi ge, Vice-Pr sident du comit 
- Christophe Germanier, Pr sident Foyer Haut-de-Cry V troz, Membre du comit 
- Jean-Michel Bagnoud, Directeur Foyer Saint-Joseph Sierre, Membre du comit 
- Nicolas Kaufmann, Directeur Les Fleurs du Temps Fully, Membre du comit 
- Markus Lehner, Directeur Martinsheim Vi ge, Membre du comit 
- Herv  Fournier, Directeur R sidence la Charmaie Muraz, Membre du comit  (nouveau)

Le nouveau comit  entend continuer son travail conform ment aux statuts et aux attentes des membres de l'Association. L'Assembl e g n rale et le comit  ont tenu   remercier sinc rement M. Alexandre Clot pour son engagement sans faille et la t nacit  dont il a fait preuve durant son mandat, particuli rement pour la gestion jusqu'en 2016 des dossiers relatifs   l'informatisation des EMS.

### **Comptes 2017**

Les comptes 2017 ont  t  accept s par l'Assembl e g n rale. Avec un chiffre d'affaire r sultant des prestations de services atteignant 3'201'971.- CHF, l'AVALEMS cl ture l'ann e 2017 avec un b n fice d'exercice de 1'949.98 CHF. L'ann e 2017  tait une ann e de correction, avec des dissolutions de provision pour un montant 384'273.83 CHF. Les phases correctives sont, apr s cet exercice 2017, officiellement termin es. Le bilan de l'Association fait  tat d'actifs   hauteur de 499'468.45 CHF. Des provisions restent au bilan pour un montant de 135'000.- CHF et les capitaux propres se montent   308'560.45 CHF. La sant  financi re de l'Association peut  tre qualifi e d'excellente.

**Statuts du personnel : modification de l'article 22**

L'Assemblée générale a également accepté de modifier l'article 22 alinéa 1 du Statut du personnel de l'AVALEMS afin que l'échelle salariale soit indexée sur l'indice du coût de la vie retenu par l'Administration cantonale (2012 : indice 100). Cette modification entre en vigueur immédiatement. La prochaine référence sera donc basée sur l'indice de juin 2018. Une impression du nouveau statut n'est pas prévue.

**Contact à disposition de la presse**

Arnaud Schaller, secrétaire général de l'AVALEMS, 079 953 20 52, [arnaud.schaller@avalems.ch](mailto:arnaud.schaller@avalems.ch)

*L'AVALEMS est l'association faitière des établissements médico-sociaux (EMS) valaisans. Elle défend les intérêts de ses 41 membres pour un total de plus d'un million de nuitées, 51 sites, 3182 lits, 4658 employés, 151 apprentis dans les deux régions linguistiques du Canton. En ce sens, l'association se veut un acteur proactif dans le cadre de la politique de santé et met en œuvre divers projets favorisant la gestion d'établissements médico-sociaux.*